

[DISSERT] Le pouvoir constituant originaire

Par **soleilnoir17**, le **30/10/2009** à **16:13**

Bonjour a tous ! image not found or type unknown

J'ai ma 1ere dissert' de droit constitutionnel a faire, le sujet, [b:o96dr8mr]"le pouvoir constituant originaire"[/b:o96dr8mr] !

J'essaye de faire un plan mais je ne sais pas du tout vers quoi m'orienter, comment centrer mon sujet sur 2 points... image not found or type unknown

Auriez vous quelques pistes, idées, pour m'aider a demarrer ?

Merci d'avance ! image not found or type unknown

Par **sabine**, le **30/10/2009** à **17:34**

Trop facile!

Donne nous tes idées et on te donnera notre avis après image not found or type unknown

Par **mathou**, le **30/10/2009** à **21:15**

Salut soleil,

Avant de commencer à chercher le plan, il faut chercher une problématique.

Dans l'ordre, une dissertation, c'est :

1 - travail préalable de recherche : définition des termes du sujet sur ton brouillon. Tu notes les définitions, les notions, les parties du cours qui en parlent, les auteurs qui ont écrit dessus et leurs thèses, les idées, les paradoxes, les oppositions, les points communs avec d'autres notions...

2 - la problématique. Une fois que tu as effectué le travail de recherche, tu vas t'apercevoir qu'il y a un ou deux axes, une ou deux idées directrices dans tes notes. Une grille de lecture du sujet. C'est ta problématique, la façon dont tu vas expliquer le sujet. Elle peut être thématique, dynamique...

3 - le plan. Normalement, il ne te reste plus qu'à trouver le plan. Le plan ne fait que répondre à la problématique, et la développe.

Si tu ne sais pas quoi faire comme plan, c'est peut-être parce que tu sautes des étapes. En principe si on suit la chronologie, on n'a pas ce souci.

Attention aux accords.

[quote="soleilnoir17":3nzpvhma]J'essaye de faire un plan mais je ne sais pas du tout vers quoi [u:3nzpvhma]m'orienté[/u:3nzpvhma], comment [u:3nzpvhma]centré [/u:3nzpvhma]mon

sujet sur 2 points... Image not found or type unknown [quote:3nzpvhma]

M'orientER, centrER. Je ne dis pas ça pour t'embêter, mais les profs te tomberont dessus si tu fais ce genre de fautes aux examens. Si tu as un doute sur le verbe, mets un verbe du troisième groupe à la place : je ne sais pas vers quoi mordre. Si le verbe du troisième groupe est à l'infinitif, alors le verbe que tu voulais employer se termine par ER.

Par **soleilnoir17**, le **30/10/2009** à **21:54**

:D

Merci beaucoup !! Image not found or type unknown

:-!

Maintenant je sais par quoi commencé Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **31/10/2009** à **12:38**

Bjr,

[quote="mathou":2yf1naoa]

je ne sais pas vers quoi mordre.

[/quote:2yf1naoa]

:D

Ben... vers soleilnoir, bien sûr... Mais, est-ce bien raisonnable ? Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **31/10/2009** à **13:41**

:))

Soleil : pas de souci Image not found or type unknown Poste ton plan et ta problématique quand tu auras le temps,

comme ça on pourra t'aiguiller. Enfin le droit constit' est très loin derrière moi mais les spécialistes pourront t'aider.

:p

Camille : pour qui vais-je passer après, si je mordille les membres du forum ? Mhh ? 

Par **soleilnoir17**, le **31/10/2009 à 15:12**

;) 

Oui c'est sur que mordre les gens, c'est pas la meilleur solution pour les aidés  :D

...quoi que, sa en boosterait peut etre certains ! 

Je viens de finir mon plan, le voila :

[u:yk83if41]

I. La mise en oeuvre du pouvoir constituant originaire [u:yk83if41]

a. Un pouvoir né d'un vide juridique.
(apparaît lors q'une révolution, de l'apparition d'un nouvel état au pouvoir, d'une guerre)

b. Les modalités de l'exercice du pouvoir varient selon le caractère plus ou moins démocratique de l'état.

(-ceux qui excluent toute intervention du peuple

- ceux qui font au peuple un appel hypocrite pour autoriser ou ratifier, souvent sous la pression du pouvoir.

-ceux démocratiques, qui confient ce pouvoir à une assemblée élue par l'ensemble des citoyens, le soin d'élaborer la constitution.)

[u:yk83if41]II. Les limites de ce pouvoir. [u:yk83if41]

a. Une vocation double du pouvoir constituant qui retarde l'élaboration de la constitution.

b. L'assemblée nationale constituante peut voir sa compétence fixée et limitée dans son objet et dans le temps par une loi référendaire.

Je suis moins sûre pour mon grand 2 :/ Qu'en pensez vous ?

:D

Merci beaucoup ! 

Par **wassinwa**, le **20/01/2016** à **07:18**

bonjour excusez moi mai je voudrais savoir quand on parle du pouvoir constituant originaire et du pouvoir constituant dérivé à quoi veut-on faire référence? à leur rapport ou à leur souveraineté? merci d'avance

Par **Agathe14**, le **01/11/2017** à **21:28**

Bonjour a tous,

J'aurai voulu savoir qu'elles sont les limites du pouvoir constituant originaire ?

Par **LouisDD**, le **02/11/2017** à **10:26**

Salut

Et nous aimerions savoir pourquoi le respect de la charte du forum est si limité...
De plus le sujet d'origine date, quand bien même un message date de 2016...(il datait lui aussi)

Bref votre question c'est quoi ?

Un sujet de dissertation ? Une question sur l'un des axes d'une dissertation portant sur le pouvoir constitutionnel originaire...

A plus

Par **Daoula obili**, le **27/11/2017** à **16:10**

Bonsoir les amis j'ai un peu de problème sur le pouvoir constituant qui peut bien m'éclairer comme ça.

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/11/2017** à **07:28**

Bonjour

Merci de lire la charte du forum et notamment le point 7) [citation] Concernant les sujets de type devoir donné pour la fac. Nous ne sommes en aucun là pour faire le travail à votre place ! Dès lors, nous ne répondrons à vos questions que si vous montrez que vous avez un minimum travaillé. Pour cela nous exigeons au minimum un plan détaillé et une problématique, ou à défaut un début de raisonnement avant d'envisager de vous conseiller.

[/citation]